



# STATIONNER EN CENTRE-VILLE

*Rien de plus facile*

Vous venez faire une course ?  
Vous allez à un rendez-vous, à la mairie ?

Garez-vous gratuitement en zone bleue

**NOUVEAU**

## LES ZONES BLEUES

**Le disque bleu européen est obligatoire !**

**LA DURÉE DE STATIONNEMENT AUTORISÉE VARIE EN FONCTION DES ZONES :**

- Arrêts minutes en centre-ville et Place de la Trémoille = 20 min
- Zones commerçantes (Place d'Avesnières, Place Mendès-France) = 1h30
- Zones résidentielles (Secteur Gare) = 4h

**La durée de stationnement autorisée est indiquée sur les panneaux de signalisation.**

### COMMENT UTILISER LE DISQUE DE STATIONNEMENT ?

- Le disque doit être positionné de manière visible.
- L'automobiliste doit indiquer son heure d'arrivée.
- Le stationnement est limité à la durée indiquée sur les panneaux.

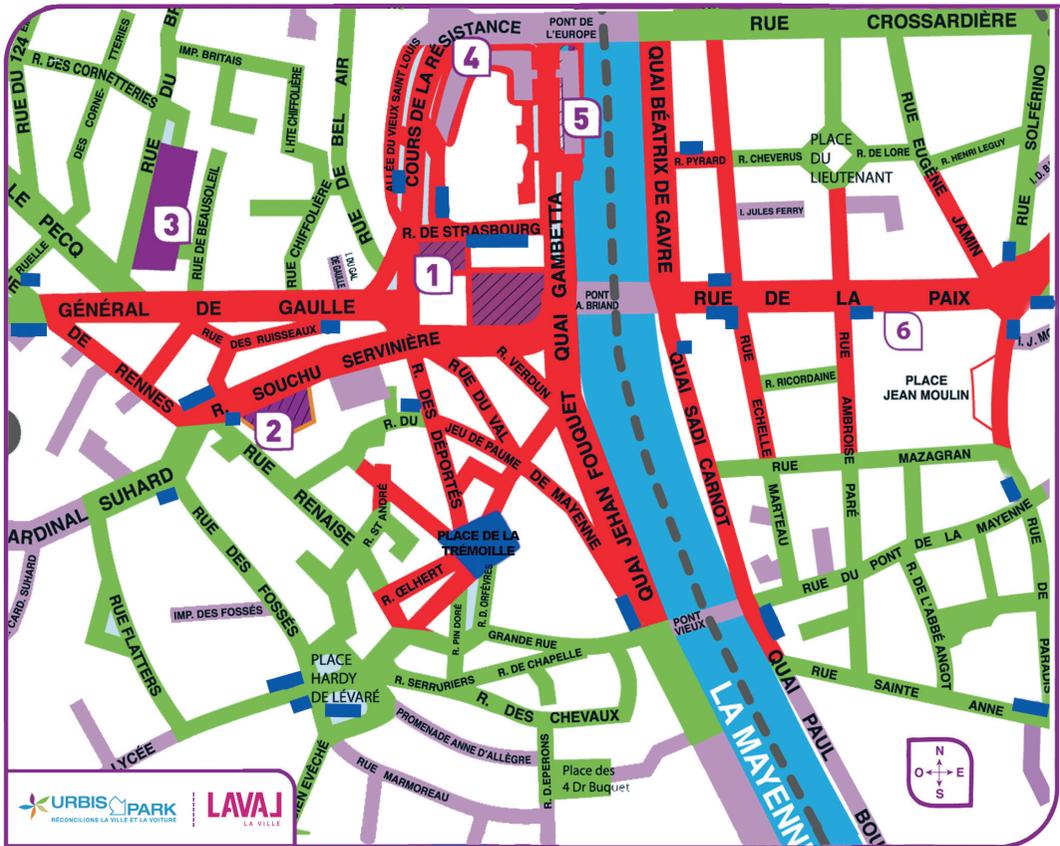
### QUAND UTILISER VOTRE DISQUE ?

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (hors jours fériés).



**LAV**

# PLAN DE STATIONNEMENT



## 565 PLACES DANS LES PARKINGS BARRIÉRÉS 1H GRATUITE

- 1 Hôtel de ville : 143 places
- 2 Remparts : 57 places
- 3 Général de Gaulle : 146 places

- 4 Boston : 93 places
- 5 Gambetta : 85 places
- 6 Paix : 41 places

## 2 300 PLACES SUR VOIRIE (HORODATEURS) GRATUITES DE 12H À 14H ET DE 18H À 9H

- Zone rouge de 0,20€ (12min) à 2€ (2h)
- Zone verte de 0,20€ (30min) à 2€ (8h)

## 2 500 PLACES GRATUITES

Place de Hercé, parking du Viaduc, parking Corbeineau, parking Mendès-France...

## 100 PLACES BLEUES GRATUITES À DURÉES LIMITÉES

- Zone bleue (disque)

Tous les renseignements sur [www.laval.fr](http://www.laval.fr)  
Rubrique [Vie pratique / Stationner à Laval](#)

